

# Participation de la personne accueillie dans la co-construction de son projet individuel

## Contexte

---

Des actions de formation spécifiques aux établissements relevant des champs de l'enfance et du handicap sont établis . Dans le contexte de l'évolution des droits des personnes accueillies dans ces établissements, et notamment la loi du 2 janvier 2002), le recensement des besoins réalisé a fait émerger le thème de la participation de la personne accueillie dans la co-construction de son projet individuel.

## Objectifs

---

- Connaître la définition des différents projets, tels qu'ils découlent du cadre réglementaire
- S'approprier les recommandations des bonnes pratiques professionnelles
- Identifier les différents acteurs et connaître leurs rôle et place
- Faciliter la participation des personnes accueillies à la construction du projet les concernant en développant l'écoute et la communication
- Adopter une démarche réflexive sur le fonctionnement institutionnel et ses pratiques professionnelles
- Élaborer un plan d'action en équipe pour construire, mettre en place, assurer le suivi et l'évaluation du projet individuel de l'usager.

## Programme

---

Connaître la définition des différents projets (cadre réglementaire) :

- Le projet personnalisé dans le cadre juridique. Identifier les différents acteurs et connaître leurs rôle et place,
- Identifier la personne accueillie et ses proches pour anticiper leur inclusion,
- Comprendre le rôle de la personne de confiance,
- Identifier les partenaires externes (les bénévoles),
- Impliquer les professionnels externes,
- Engager tous les professionnels de la structure dans la co-élaboration, la mise en oeuvre et la co-évaluation du projet personnalisé,
- Connaître le rôle du référent,
- Examiner les missions du coordonnateur des projets personnalisés,
- S'approprier les recommandations des bonnes pratiques professionnelles,
- Etudier les recommandations applicables,
- Comprendre leur intérêt et comment les utiliser,

- Diffuser la connaissance sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Adopter une démarche réflexive sur le fonctionnement institutionnel et ses pratiques professionnelles,
- Etat des lieux sur élaboration des projets personnalisés dans la structure,
- Faciliter la participation des personnes accueillies à la construction du projet les concernant en développant l'écoute et la communication,
- Implication des personnes accueillies,
- Décider et formaliser le projet personnalisé,
- Communiquer aux parties prenantes,
- Elaborer un plan d'action en équipe pour construire, mettre en place, assurer le suivi et l'évaluation du projet individuel,
- Elaborer et suivre la mise en oeuvre,
- Analyse des outils mis en place pour coconstruire ou des projets personnalisés,
- Co-évaluer le projet personnalisé,
- Etablir des indicateurs de suivi et tableaux de bord.

**Public**

**Tout personnel exerçant dans des structures accueillant des personnes âgées, des enfants et adultes handicapés (IME - ESAT - Foyers de vie - ITEP....) mais également des institutions accueillant des enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance (Foyers de l'enfance, MECS, ...)**

**Exercice**

**2024**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**ALTAFORMA**

**Durée**

**21 heures**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**